



EXPOSITION INTERNATIONALE FELINE

BULLETIN D'ENGAGEMENT

Date : **Dimanche 21 MAI 2017** – Ville : **Saint SEURIN/L'Isle (33)** – Lieu : **Salle Raymond Bonnot**

JUGES : Chrystel SALMON-MARTEL (France), Sylvie COMTE (France), Joël HENRY (France)

L'EXPOSANT ET ADRESSE :

TÉLÉPHONE : ___ - ___ - ___ - ___ - ___ MAIL :@

POUR LES ELEVEURS PROFESSIONNELS

SIREN N° DE CAPACITÉ

NOM DU CHAT EXPOSÉ :

RACE : SEXE : M F

DATE DE NAISSANCE : ___ / ___ / _____ PAYS DE NAISSANCE :

COULEUR DE ROBE : COULEUR DES YEUX :

N° DE PUCE OU DE TATOUAGE :

N° DE PEDIGREE (ou provisoire) :

(obligatoire depuis le 01/01/1999) Voir au verso si il manque le numéro provisoire

NOM DU PERE :

NOM DE LA MERE :

NOM DE L'ELEVEUR :

3/6 mois		CAP	
6/10 mois		CAPIB	
CAC		CAGPI	
CACIB		CAPE	
CAGCI		CAGPE	
CACE		DETERMINATION COULEUR	
CAGCE		HORS CONCOURS	
CLASSE HONNEUR		CHAT DE MAISON	
Chat/chaton A VENDRE		SQR (séance de confirmation selon disponibilité des juges)	

TARIF DES INSCRIPTIONS : 1 jour

Le premier chat 35 €

Le deuxième chat et les suivants..... 33 €

7 à 10 chats 175 €

A partir du 11^{ème} chat un supplément de 5€/chat sera appliqué

Chat de maison 25 €

SQR: 10€

NOMBRE DE PLATEAU REPAS (**COMMANDE ET PAIEMENT AVEC L'INSCRIPTION**) 13€ X

Dimensions des cages club : 100 X 60 X 60

Nombre de cage club :

Nombre de cages personnelles :

Dimension totale des cages personnelles :

Si possible à côté de :

DATE :

SIGNATURE :

Les engagements sont à envoyer à :

A.F.A

Mme CHAPAL

Le Parc de Peyot

16 rue des Mésanges

33380 MIOS

TELEPHONE : 05 56 26 35 22

MAIL : assofelineaquitaine@free.fr

Site internet : <http://assofelineaquitaine.jimdo.com>



Les bulletins sont à retourner **ENTIEREMENT COMPLETES SIGNES ET ACCOMPAGNES DES SOMMES DUES** Les modalités d'INSCRIPTION et la RÉGLEMENTATION se trouve au verso

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS : MARDI 09 MAI 2017

Si vous avez renseigné votre mail, une confirmation d'engagement sera envoyée

EXPOSITION INTERNATIONALE FELINE

INSCRIPTIONS-RÉGLEMENTATIONS

Si pour des raisons impératives, vous ne pouvez être présent, veuillez en informer l'A.F.A avant la date limite des inscriptions.

10 € seront retenus sur les inscriptions pour les frais engagés.

A partir du Lundi précédent l'exposition, il ne sera fait aucun remboursement.

Toute inscription devra être accompagnée du règlement par chèque à l'ordre de l'A.F.A.

Pour les engagements par MAIL ou inscription en ligne, un délai de 3 jours est accordé pour régulariser par courrier le paiement. Ce délai passé aucun chat en concours ne sera enregistré.

Si vous souhaitez participer à l'examen SQR, il est impératif de l'indiquer sur votre engagement (10€ par SQR). Pensez à imprimer le formulaire sur le site du LOOF.

LE DEVOIR DE L'EXPOSANT

L'exposant s'engage à ne pas quitter la salle et à ne pas dégarnir les cages avant l'heure fixée par les organisateurs, soit 18h30, et ce, pour la journée, par simple respect des visiteurs.

CONDITIONS SANITAIRES

La visite vétérinaire aura lieu de 8h00 à 10h00 le dimanche. Les carnets de vaccinations doivent être à jour
Les chatons doivent avoir 3 mois, être identifiés et être vacciné contre le typhus et le coryza. Ils doivent avoir un pedigree LOOF pour les chatons nés en France ou un justificatif de demande
Le vétérinaire est seul compétant pour refuser ou accepter un chat. Toute personne arrivant après le départ du vétérinaire devra faire contrôler ses chats à ses frais chez un praticien de la ville.

RÉGLEMENTATION DES VENTES DE CHATONS DE PLUS DE 3 MOIS

Les exposants étant, au sens de la loi reconnus éleveurs, peuvent proposer des chatons à la vente.

Mais ils devront pouvoir justifier :

- De l'attestation de déclaration auprès des Services Vétérinaires
- D'un numéro de SIRET
- Du certificat de Capacité
- **D'un bulletin de SORTIE OBLIGATOIRE** (à faire remplir au secrétariat lors de la vente du chaton)

CLOTURE DES ENGAGEMENTS

Tout bulletin nous parvenant après la date limite d'inscription sera retourné et le chat ne pourra être admis à l'exposition. Aucune dérogation ne pourra être accordée même pour les chats « hors concours ».

BOUCLAGE DU CATALOGUE

MARDI 9 MAI 2017 !!!!!

Avant si nombres de places disponibles atteintes.